



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 56236

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie de lui rappeler les efforts consentis par le Gouvernement en faveur de la promotion de la langue française.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie sur les efforts consentis par le Gouvernement pour assurer la promotion de la langue française dans le monde. La diffusion de la langue française dans le monde, dans et hors contexte scolaire, constitue une priorité traditionnelle et universelle de la diplomatie culturelle française. Nos actions de promotion du français se situent à l'exact confluent des deux grands objectifs de rayonnement et de solidarité de notre politique de coopération, et irriguent l'ensemble de nos secteurs d'intervention (diffusion culturelle, partenariats éducatifs, coopération universitaire, scientifique et de recherche, coopération audiovisuelle...). Présente sur les cinq continents, la langue française est la langue maternelle ou seconde de 181 millions de personnes à travers le monde et est apprise par 82,5 millions d'autres. Langue officielle et de travail dans les organisations (ONU, Union européenne, OTAN, Conseil de l'Europe...), elle constitue le lien fondateur des soixante-trois pays « ayant le français en partage », réunis au sein de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Au service de la diversité culturelle et linguistique, la politique de promotion de la langue française conduite par le ministère des affaires étrangères s'appuie sur le réseau des 148 centres et instituts culturels français et des 295 alliances françaises bénéficiant de son soutien, sur 800 agents spécialisés présents sur le terrain et sur de nombreux partenariats, locaux et internationaux. Notre stratégie privilégie trois ensembles géographiques : l'Europe et les institutions européennes, où se joue l'avenir « qualitatif » du français, l'Afrique, et singulièrement l'Afrique francophone, où se joue l'avenir quantitatif de la langue française, les grands pays « émergents » sur les plans politique, économique, démographique et culturel que sont la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique et la Russie, susceptibles d'ouvrir de « nouvelles frontières » à la langue française. Nos politiques du français ont été récemment redéfinies pour tenir compte de deux grands impératifs : 1. - Le passage d'une politique de l'offre à une logique de la demande : les approches strictement pédagogiques et artificiellement standardisées de diffusion de l'enseignement du français à l'étranger se révèlent inadaptées à un contexte de plus en plus concurrentiel où le « marché » de la diversification linguistique est en pleine expansion. Sous l'impulsion du département, elles évoluent actuellement vers une meilleure prise en compte de la ou des « demande(s) » de français qui s'expriment dans les pays partenaires. La direction de la coopération culturelle et du français a lancé en 2003 un « plan pluriannuel pour le français à la conquête des nouveaux publics qui vise à professionnaliser nos centres de langue et à leur permettre de mieux définir leur offre de cours. 2. - La déclinaison de nos stratégies d'action en fonction des grandes aires culturelles et linguistiques avec lesquelles nous dialoguons : nous avons mis en place plusieurs grands programmes de coopération régionaux, qui nous ont permis de redéfinir nos démarches sectorielles (mises en place d'outils de promotion spécifiques par situation et objectif) au plus près des demandes de français qui s'expriment. Un plan de renforcement du plurilinguisme dans l'Union européenne : généralisation de l'introduction d'une deuxième langue vivante pendant

la scolarité obligatoire dans les pays européens, renforcement des dispositifs d'enseignement bilingues francophones dans le secondaire et le supérieur en Europe, programme de formations au français de publics-cibles dans le cadre de l'élargissement, à Bruxelles et dans les capitales (en liaison avec l'Agence intergouvernementale de la francophonie/AIF). Plan triennal de formation de 2 000 professeurs de français dans les pays nouvellement entrés dans l'Union européenne. Un plan d'action pour le français dans le monde arabe : prise en compte de la généralisation d'un trilinguisme arabe/français/anglais dans l'éducation et la société (Liban, Egypte), accompagnement de la réintroduction du français, langue d'enseignement (Maghreb) et de la généralisation de l'apprentissage du français, langue étrangère (pays du Golfe, Syrie, Jordanie). Un plan de relance du français en Amérique latine : montée en puissance d'un programme de bourses d'études en France pour les élèves latino-américains des lycées français ; formation de 3 000 jeunes enseignants de français ; retour de jeunes Français (lecteurs, assistants) dans les universités de la région et diffusion à grande échelle de produits audiovisuels éducatifs en français. Valorisation du français comme outil d'aide au développement dans les pays de la zone de solidarité prioritaire où le français est langue d'enseignement. Le ministère des affaires étrangères soutient les réflexions en cours sur l'articulation entre l'enseignement du français et les langues africaines vernaculaires pour mieux prendre en compte les données du contexte socio-linguistique. Il développe par ailleurs un plan de renforcement de notre présence audiovisuelle en Afrique francophone visant à soutenir l'usage de notre langue dans l'environnement quotidien. Comme par le passé, le ministère des affaires étrangères demeure très vigilant sur la position et l'utilisation du français dans les enceintes internationales. Cette attention se manifeste notamment par un travail de veille et d'alerte exercé par le biais de nos représentations permanentes, permettant de prévenir les tentatives de dérive vers des régimes monolingues. De nombreuses actions de formation sont proposées aux personnels travaillant dans ces institutions, notamment au niveau européen. Cette politique volontariste est menée en relation de plus en plus étroite avec les partenaires et opérateurs de la francophonie.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56236

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 659

Réponse publiée le : 22 mars 2005, page 2962